COMMUNIQUE DE PRESSE

C'est reparti pour les Assises de la vie associative !

29 mars 2022

Interrompues en raison de la crise sanitaire après seulement deux rendez-vous, les rencontres des Assises de la vie associative reprennent dès ce 5 avril 2022. Cinq moments d'échanges entre représentants d'associations, élus et partenaires divers sont programmés à Ruoms, Le Cheylard, Saint-Péray, Davézieux et Privas.

Il y a plusieurs mois, en initiant « les Assises de la vie associative », le Département lançait un travail de fond pour connaitre les besoins précis des quelque 9 000 associations* qui constituent le tissu associatif ardéchois. Débutées le 23 novembre dernier à Viviers avec près de 120 participants puis 130 participants, deux jours plus tard à Aubenas, les Assises de la vie associative ont rencontré un immense succès dès les premiers rendez-vous. Si la crise sanitaire a contraint le Département à mettre cette belle dynamique en sommeil durant 4 mois, aujourd'hui de nouvelles invitations sont lancées sur l'ensemble du territoire. Portées par l'arrivée du printemps et une certaine liberté (sanitaire) retrouvée, ces 5 dates vont donner aux associations et aux élus l'opportunité de venir échanger sur leurs besoins et leurs attentes en matière d'accompagnement départemental.

En effet, dès son installation, la nouvelle équipe départementale a souligné l'intérêt qu'elle portait aux associations, ''acteurs majeurs de nos communes, les associations rassemblent les habitants de toutes les générations et fédèrent autour des valeurs du sport, de la culture ou de la solidarité. Soutenir les associations est l'une de nos priorités'' confiaient alors unanimement le Président du Département Olivier Amrane et Christian Feroussier, vice-président en charge des sports, de la culture, de la vie associative et de l'attractivité du territoire.

Le ''Bonus associations'', dès la rentrée de septembre, a été le premier geste fort de cet engagement et les rencontres conduites dans le cadre des Assises de la vie associative s'inscrivent dans cette continuité.

Calendrier des rencontres

1 **Territoire sud**
Pour les structures, élus et partenaires des territoires Gorges de l'Ardèche, Val de Ligne, Beaume-Drobie, Pays des Vans et Cèze-Cévennes : **Mardi 5 avril de 18h à 20h30,** Salle Rionis, rue Pasteur, **07120 RUOMS**

Contact : Stéphanie Dintre 06 07 97 73 39 - Corine Fontanarava 06 82 83 25 22
com@ardeche.fr

2 **Territoire centre**
Pour les structures, élus et partenaires des territoires CAPCA, Val'Eyrieux et Pays de Lamastre : **Jeudi 7 avril de 18h à 20h30,** Salle de la Palisse, Z.I. La Palisse**, 07160 LE CHEYLARD**

3 **Territoire nord-est**
Pour les structures, élus et partenaires des territoires Arche Agglo et Rhône Crusso**l : Mardi 12 avril de 18h à 20h30,** CEP du Prieuré, Alexandre Faure, Av. Louis Frédéric Ducros**, 07130 SAINT-PÉRAY**

4 **Territoire nord**
Pour les structures, élus et partenaires des territoires Annonay Rhône Agglo, Porte de DrômeArdèche et Val d'Ay : **Jeudi 14 avril de 18h à 20h30,** Espace Montgolfier, 327 rue des Pâtureaux, **07430 DAVÉZIEUX**

5 **Restitutions :**
Le dernier rendez-vous dont la date reste à préciser prendra la forme d'une restitution des Assises à l'Hôtel du Département, Quartier La Chaumette, 07000 Privas (possibilité de suivre la restitution en visioconférence)

Le Bonus association :
Dès la rentrée de septembre 2021, le Département a choisi de relancer les adhésions dans les clubs et associations en apportant une aide financière aux collégiens à travers le bonus associatif « 1 collégien + 1 association = 60 € ». L'opération a remporté un réel succès puisque plus de 3 400 demandes ont été déposées. 80% de ces demandes concernent des adhésions à des associations sportives ardéchoises.

*L'Ardèche compte près de 9 000 associations de toutes tailles, actives dans des domaines aussi variés que l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs… Dans le seul secteur sportif, 1 155 clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré 86 790 licences, en 2019. (sources : ministère de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports, Nov. 2020)

Contact : Stéphanie Dintre 06 07 97 73 39 - Corine Fontanarava 06 82 83 25 22
com@ardeche.fr